



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'ESPAGNE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE MADRID

N° 5 – 15 Mars 2021

En bref

Au 14/03, 8,3 % de la population a reçu au moins la première dose du vaccin, 3,6 % est vaccinée (deux doses).

Le Conseil Interterritorial de Santé du 10/03 a approuvé les restrictions pour le pont de la Saint Joseph (17-21 mars) et la semaine sainte (26 mars – 9 avril) : le plan prévoit le confinement de toutes les régions (à l'exception des Canaries et des Baléares pour lesquelles seules les connexions directes entre îles, ainsi que l'arrivée de touristes étrangers, sont possibles) pendant les vacances de Pâques (du 26 mars au 9 avril) et le weekend prolongé de la Saint Joseph pour les régions qui la célèbrent (du 17 au 21 mars).

Selon l'OCDE, l'Espagne est le pays parmi ses membres qui a le plus souffert pendant la crise (-11 % en 2020), suivie par l'Argentine (-10,5 %), le Royaume-Uni (-9,9 %) et l'Italie (-8,9 %).

Loi sur les « livreurs » : le gouvernement et les partenaires sociaux sont arrivés à un accord sur la présomption d'un lien salarial entre livreurs et sociétés de livraison.

LE CHIFFRE À RETENIR

15/03/21

Date du sommet franco-espagnol, le 1^{er} depuis 4 ans

Le 26^{ème} Sommet franco-espagnol s'est tenu le 15 mars 2021. La déclaration conjointe des Présidents à Montauban peut être consultée [ici](#). La déclaration conjointe sur les sujets économiques et financiers peut quant à elle être consultée [ici](#).

Zoom sur : Plan de soutien à la solvabilité des entreprises

Le Plan, d'un montant total de 11 Md€, a été approuvé lors d'un Conseil des Ministres extraordinaire le 12/03 et se compose de trois fonds :

Un premier fonds de 7 Md€ pour aider directement les entreprises (ayant vu leurs chiffres d'affaires baisser de 30%) à couvrir leurs coûts fixes avec une mise à disposition rapide des fonds (dans un délai maximal d'un mois et dix jours après la demande). 2 Md € seront réservés pour les Canaries et les Baléares, fortement touchées par la crise en raison du poids du tourisme dans les îles. **Les gouvernements régionaux seront en charge de la distribution des aides directes**, le Ministère des Comptes Publics jouant un rôle de contrôle.

Un deuxième fonds de 3 Md€ pour restructurer les prêts garantis par l'entité financière publique ICO.

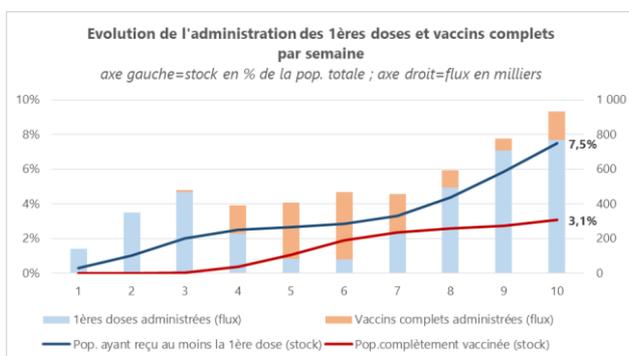
Un troisième fonds de 1 Md€ pour recapitaliser les PME, géré par l'entité publique Cofides (Compagnie Espagnole de Financement du Développement), sur le modèle du fonds de 10 Md€ pour des participations dans des entreprises stratégiques géré par la SEPI.

De plus, le moratoire sur les procédures de faillite (« procedimientos concursales ») des entreprises est prolongé jusqu'au 31 décembre 2021, soit une durée totale de 21 mois (depuis avril 2020). Le gouvernement a pour projet de réformer le droit des faillites à l'issue de cette nouvelle prorogation.

COVID-19

1 Vaccination

Au 14/03, 8,3 % de la population a reçu au moins la première dose du vaccin, 3,6% est vacciné (deux doses). Des 6 655 195 doses distribuées aux régions (dont 387 600 de Moderna et 1 700 500 d'AstraZeneca), 5 644 895 ont été administrées (84,8 %) : 1 693 674 personnes ont reçu les deux doses (30 % des doses administrées). Ceuta (100 %), Melilla (91,9 %) et Andalousie (91,8 %) enregistrent les taux d'administration du vaccin les plus élevés, alors que Castille-La Manche (77,1 %) et le Pays Basque (77,2 %) enregistrent les taux les plus faibles. **La Ministre de la Santé Carolina Darias a indiqué que le rythme de vaccination va augmenter considérablement au deuxième trimestre**, notamment avec l'arrivée de 4,8 millions de doses du vaccin Pfizer en avril. De plus, elle a indiqué que le vaccin monodose de Janssen, approuvé le 11/03 au niveau européen, devrait être disponible dès avril. **Elle a aussi rappelé que 100 % des résidents des maisons de retraite ont été vaccinés** (et presque 100 % pour le personnel sanitaire de ces établissements).



Source : Ministère de la Santé

Le jour de référence pour chaque semaine est le mardi :
dernière donnée du 09/03/2021.

2 Restrictions

Vacances de Pâques (« Semana Santa »): le Conseil Interterritorial de Santé du 10/03 a approuvé les restrictions pour le pont de la Saint Joseph (17-21 mars) et la semaine sainte (26 mars – 9 avril), malgré l'opposition de la région de Madrid et l'abstention de la Catalogne.

Le plan prévoit le confinement de toutes les régions (à l'exception des Canaries et des Baléares pour lesquelles seules les connexions directes entre îles, ainsi que l'arrivée de touristes étrangers, sont possibles) pendant les vacances de Pâques (du 26 mars au 9 avril) et le weekend prolongé de la Saint Joseph pour les régions qui la célèbrent (du 17 au 21 mars, en Estrémadure, Galice, Madrid, Navarre, Pays Basque, Murcie et C. Valencienne).

Un couvre-feu national sera mis en place de 23h (pouvant être avancé à 22h par les régions) à 6h et les réunions seront limitées à 4 personnes dans les espaces publics à l'intérieur et à 6 personnes dans les espaces publics à l'extérieur. Dans les espaces privés, seules les personnes habitant ensemble pourront se réunir. Il est interdit d'organiser et participer à des événements réunissant un grand nombre de personnes comme cela est habituel pendant ces périodes festives.

Il s'agit du cadre minimal de restrictions applicables, les régions pouvant mettre en place des mesures plus strictes selon leur situation épidémiologique.

Ayant voté contre, la région de Madrid a finalement indiqué qu'elle appliquera ce cadre, mais a introduit un recours administratif, considérant que l'accord n'a pas été unanime.

Evolution des restrictions régionales (non exhaustif) : en raison de l'évolution épidémiologique favorable, de nombreuses régions ont commencé à assouplir certaines mesures.

Catalogne : à partir du 08/03, les bars et restaurants ouvrent jusqu'à 17h (avant jusqu'à 16h30), mais ceux qui sont à l'intérieur des centres commerciaux restent fermés. De plus, les

centres communautaires pour les personnes âgées de plus de 60 ans rouvrent aussi et les universités peuvent avoir une activité présentielle jusqu'à 30 %.

Galice : à partir du 08/03, ouverture des zones sanitaires de A Coruña et Pontevedra (précédemment en confinement géographique conjoint), mais certaines communes restent fermés car à risque élevé.

Castille-et-Léon : à partir du 08/03, réouverture de l'hôtellerie, avec capacité réduite, des centres commerciaux et des salles de sport.

Pays Basque : à partir du 09/03, la mobilité dans la région est permise (restriction de mobilité entre les trois territoires basques depuis le 13/01).

Aragon : à partir du 12/03, reprise de la mobilité entre les trois provinces de la région.

3 Instabilité politique

Murcie : le parti Ciudadanos rompt son partenariat avec le Parti Populaire (PP) au sein du gouvernement régional de Murcie et a déposé une motion de censure conjointement avec le PSOE le 10/03, en raison de divergences nombreuses. L'adoption de la motion semble improbable et le PP devrait se maintenir à la tête du gouvernement régional.

Cela a toutefois eu des conséquences immédiates à Madrid : dans la foulée de la rupture en Murcie, la présidente régionale de Madrid, Isabel Díaz Ayuso (PP) qui gouvernait dans une configuration similaire, a annoncé la semaine dernière la dissolution du parlement régional et la convocation d'élections régionales anticipées le 4 mai. Cette annonce intervient par ailleurs dans un contexte de fortes tensions au sein de l'exécutif madrilène concernant les restrictions régionales face à la Covid et le blocage du budget régional 2021. Saisi par le bureau du parlement régional, le Tribunal Supérieur de Justice de Madrid a confirmé le 14/03 la validité juridique des décisions de la Présidente.

... et au sein du gouvernement puisque Pablo Iglesias, 2^{ème} Vice-président et leader du parti de gauche radicale Podemos, le partenaire minoritaire de la coalition gouvernementale, a annoncé son départ lundi 15 mars pour pouvoir se présenter aux élections régionales convoquées à Madrid. Son départ entraînera un remaniement ministériel dont les détails ne sont pas encore connus. Yolanda Diaz, actuelle ministre du travail et membre du parti communiste espagnol (parti allié de Podemos) pourrait le remplacer à la seconde vice-présidence tout en conservant son portefeuille ministérielle.

Actualité économique

1 Mesures de réponse à la crise et de relance

Sauvetage des compagnies Plus Ultra et Duro Felguera : le gouvernement a autorisé deux nouveaux plans de sauvetage via le fonds pour la solvabilité des entreprises stratégiques de 10 Md€ géré par la SEPI, la société publique en charge des participations publiques de l'État. La société industrielle Duro Felguera recevra 120 M€ (dont 70 M€ sous la forme d'un prêt participatif, 20 M€ pour un prêt ordinaire et 30 M€ d'augmentation de capital) et la compagnie aérienne Plus Ultra, assurant principalement des connexions avec l'Amérique Latine, recevra 53 M€ (34 M€ pour un prêt participatif et 19 M€ pour un prêt ordinaire). Depuis sa création en juillet 2020, ce fonds a mobilisé 648 M€ en comptant le sauvetage de la compagnie aérienne Air Europa à hauteur de 475 M€ en novembre dernier.

2 Macroéconomie

Selon l'OCDE, l'Espagne est le pays parmi ses membres qui a le plus souffert pendant la crise (-11 % en 2020), suivie par l'Argentine (-10,5 %), le Royaume-Uni (-9,9 %) et l'Italie (-8,9 %). Dans le cadre de la publication de ses dernières prévisions macroéconomiques, l'institution revoit à la hausse la prévision de croissance de l'activité en 2021, à 5,7 % (+0,7 pp), et en 2022, passant à 4,8 % (+0,8 pp).

La Banque d'Espagne (BdE) estime que l'épargne forcée des ménages en raison de la crise (épargne de précaution et consommation empêchée) a été de 2,5 % du PIB, soit environ 28 Md€ pour l'Espagne. Dans les prochains mois, avec la vaccination et le contrôle de la pandémie, cette épargne cumulée pourrait être utilisée, ce qui permettrait de renforcer la récupération de la consommation. Cependant, la situation de crise et les perspectives de moyen terme pourraient avoir modifié le comportement des ménages, plus susceptibles désormais de constituer une épargne de précaution.

En février 2021, l'inflation (mesurée via l'indice de prix des consommateurs par l'INE) stagne en évolution annuelle (+0,0 % par rapport à février 2020). Comparée aux chiffres de janvier 2021, l'inflation recule (-0,6 %), conséquence principalement de la faiblesse des prix de l'électricité.

3 Marché du travail

Loi sur les « livreurs » : le gouvernement et les partenaires sociaux sont arrivés à un accord sur la loi pour les livreurs après plusieurs mois de négociations. La nouvelle loi instaure la présomption d'une relation salariale entre livreurs et sociétés de livraison ; et l'obligation d'apporter des informations sur les algorithmes utilisés par les sociétés (impact sur les conditions de travail des livreurs). Une période d'adaptation

de trois mois est prévue afin que les plateformes numériques puissent inscrire leurs livreurs au régime salarié de la Sécurité Sociale espagnole. Le décret-loi résultant de l'accord sera présenté prochainement en conseil des ministres.

4 Entreprises

La création d'entreprises enregistre une baisse interannuelle de -9,8 % en janvier 2021. Selon l'Institut National de Statistique (INE), 7 811 entreprises ont été créées en janvier : malgré cette baisse par rapport à 2020, il s'agit du résultat le plus élevé depuis février 2020, juste avant la crise. En variation mensuelle, la création de sociétés n'a que légèrement augmenté (+1,9 %). Le nombre de sociétés dissoutes (3 011) connaît une chute interannuelle de -15,3 % et une variation mensuelle atone de +0,3 %.

Les ventes du commerce de détail enregistrent une baisse interannuelle de -9,5 % (corrigée des variations saisonnières). Selon l'INE, il s'agit de la baisse interannuelle la plus prononcée depuis mai (-19,3 %) : depuis juin les résultats interannuels s'étaient améliorés, notamment pour le mois de décembre (-1,5 %). En variation mensuelle (-7,6 %, cvs), c'est la baisse la plus forte depuis avril (avec -19,8 %), lors de la suspension totale de l'activité non-essentielle. L'ampleur des baisses est encore plus étendue lorsqu'on ne prend pas en compte les achats alimentaires, qui sont en règle générale indépendants des cycles observés, avec une hausse interannuelle de +2,1 % (cvs) et une baisse mensuelle de -0,4 % (cvs).

5 Secteur immobilier

La coalition gouvernementale (PSOE/Podemos) a trouvé un accord (02/03) pour le projet de loi logement. Initialement rejeté par une partie du Parti Socialiste, un plafonnement des prix à la location dans les zones sous tension sera inclus dans le texte. Le Ministre de la Ville a également

annoncé une forte augmentation du budget des politiques du logement pour 2021 à 2,2 Md€ (+360 % par rapport à 2020), grâce aux fonds de relance européens.

Les données de décembre 2020 montrent que les taux d'intérêts des prêts hypothécaires ont baissé à 1,67 %, convergeant avec la moyenne de l'UE (1,62 %). Le nombre de prêts hypothécaires est en baisse (-7,6 %) en 2020. Du côté de la construction de nouveaux logements, le durcissement d'accès au crédit de la part des banques complique l'accès au crédit pour les promoteurs. Les banques demandent notamment désormais des niveaux de préventes plus élevées de 60 à 70 % face aux 50 % habituels selon le président du syndicat de promoteurs immobiliers APCE.

En parallèle, les saisies hypothécaires de logements et notamment celles de résidences d'habitation principale ont augmenté pendant la pandémie, une première depuis 2014. Selon l'Institut National des Statistiques (INE), 7 364 résidences d'habitation principale ont été saisies en 2020, soit une augmentation de 37,4% par rapport à 2019. Sur les saisies de logements (principales et secondaires), la Catalogne est celle qui apparaît en première position (2 027),

suivie de la communauté de Valence (1 917) et de l'Andalousie (1 856). A l'inverse, le nombre total de saisies hypothécaires a baissé de 38,8% entre 2019 et 2020. Cela s'explique par la réduction de moitié des saisies d'entreprises ou d'autres organismes juridiques (-52% entre 2019 et 2020) alors que c'était celles qui augmentaient le plus les dernières années précédant la pandémie.

6 Secteur financier

Un an après la chute historique de l'IBEX (12/03/2020), de 14 % en un jour, l'IBEX a repris un tiers de sa valorisation (+34,7 % au 12/03/2021). L'indice demeure toutefois à des niveaux largement inférieurs à ceux précédant la pandémie (-11,1 % au 12/03/2021 par rapport au 02/01/2020).

Selon le rapport 2020 de la filiale de Santander SCF, les défaillances des crédits à la consommation sont en forte augmentation en 2020 (+ 47 % par rapport à 2019), atteignant un niveau de 3,3 %. Cette augmentation est bien plus forte en Espagne que dans les autres marchés européens de SCF.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international